



Date :
Remplace:

1 Octobre 2013
23 Septembre 2010

FICHE SIGNALÉTIQUE

TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE CHEMTREC AT 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ :

Nom du produit : **GOJO® SCRUBBING WIPES**

Nom société et adresse : GOJO Industries, Inc.
One GOJO Plaza, Suite 500
Akron, OH 44311 U.S.A.

Téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

Téléphone non urgence : (1) (330) 255-6000

Téléphone demande fiche signalétique : (1) (330) 255-6000 poste 8804

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS :

INGRÉDIENTS DANGEREUX :	NUMÉRO CAS	PEL D'OSHA	TLV D'ACGIH	% PLAGE
Alcool	64-17-5	1,000 ppm	1,000 ppm	< 5

Autres ingrédients avec avis requis :	NUMÉRO CAS	Liste
Alcool	64-17-5	MA 1T; NJ 1S; PA 1; CN 2
Limonène	5989-27-5	NJ, CN 1

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Lorsque le produit est utilisé conformément aux instructions et aux spécifications de sa fiche signalétique, il ne représente aucun danger, que ce soit à court ou à long terme. Cependant, en cas de pénétration par voie inappropriée, telle qu'une ingestion massive, des soins médicaux immédiats sont requis.

Effets potentiels sur la santé :

ÉVALUATION HMIS : Santé 1 Inflammabilité 2 Réactivité 0 Protection personnelle Aucun

Contact avec les yeux : Peut irriter les yeux.

Contact avec la peau : Pas d'irritation ou de réaction anticipée.

Inhalation : N'est pas une voie d'exposition probable.

Ingestion : Peut se traduire par des maux gastriques, nausée (voie anormale).

Actions carcinogènes : N'est pas dans la liste des produits carcinogènes de NTP, IARC, OSHA ou ACGIH.

4. PREMIERS SOINS :

Contact avec les yeux : Ne pas se frotter les yeux. Rincer les yeux abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si la condition empire ou l'irritation persiste, contacter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de réaction allergique, consulter un médecin.

Inhalation : La personne devrait se déplacer ou être déplacée dans une zone où l'air est plus propre.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Contacter un médecin ou un centre antipoison.

5. DIRECTIVES EN CAS D'INCENDIE :ÉVALUATION NFPA : Santé 1 Feu 2 Réactivité 0

Point éclair °F/°C 127°F/53°C (partie liquide)

(Méthode Pensky-Martens) : Ce matériau n'entretennent pas la combustion par 49 CFR 173 Appendice H

Directives en cas d'incendie et d'explosion exceptionnels : Aucune connue.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies : Aucune connue.

Agent d'extinction : Eau Mousse Poudre
X pulvérisée X anti-alcool X CO₂ X extinctrice Autres**6. DIRECTIVES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :**

Pas de conditions spéciales. Nettoyer à l'eau et rincer. ATTENTION – LES SURFACES SERONT GLISSANTES.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE :

Entreposer à la température ambiante normale, à l'écart des enfants. Les conteneurs doivent être scellés. Utiliser les conteneurs plus anciens en premier. Éviter les températures extrêmement basses (gel).

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE :

Protection des yeux : Non requise dans des conditions normales.

Protection de la peau : Non requise dans des conditions normales.

Protection des voies respiratoires : Non requise dans des conditions normales.

Ventilation : Non requise dans des conditions normales.

Vêtement ou matériel de protection : Non requise dans des conditions normales.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Apparence et odeur Lingettes imbibé avec liquide parfumé orange agréable

pH (non dilué) : 4.5-8.5 (part liquide)

COV, % : 6.4 (partie liquide)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Produit stable/non réactif.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES :

Pas d'effets toxiques aigus ou chroniques si le produit est utilisé conformément au mode d'emploi.

12. FACTEURS ÉCOLOGIQUES :

Pas de facteurs écologiques ou spéciaux lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi. N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement à une dilution normale, utilisation anticipée et purge type dans les égouts, systèmes septiques et les stations d'épuration.

13. ÉLIMINATION :

Pas de facteurs spéciaux lors de la mise au rebut, se conformer à toutes les réglementations en vigueur.

14. DONNÉES POUR LE TRANSPORT :

Ce matériau n'entretennent pas la combustion par 49 CFR 173 Appendice H, il n'est donc pas classé comme un matériau dangereux.

15. RÉGLEMENTATION ET AUTRES DONNÉES PERTINENTES :

TSCA: Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés par référence 15 USC 2602 (2)(B)(vi).

Se conformer aux règlements courants de la FDA (Administration des aliments et drogues) régissant les produits de beauté et/ou pharmaceutiques en vente libre.

SIMDUT : Exempter sous La Loi sur les aliments et drogues

Avis : les présentes informations sont basées sur des données estimées exactes à la date de la préparation de cette fiche signalétique. Cependant, il n'existe aucune garantie ni représentation, qu'elle soit expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et informations relatives à la sécurité. Il incombe à l'utilisateur toute responsabilité quant aux dommages ou blessures pouvant résulter d'une utilisation anormale, de son manque d'adhérence aux pratiques recommandées ou quant aux dangers inhérents à la nature du produit.